

AR PREFECTURE

016-211602362-20171110-D_2017_11-11-11
Reçu le 21/11/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2017_11_11**

L'an deux mille dix sept , le vendredi 10 novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 06 Novembre 2017

Présents : 18

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel

Votants : 20

**Objet : Procédure d'extension
de périmètre du SyBRA**

Pouvoirs :

Madame TAMAGNA Véronique a donné pouvoir à Monsieur NEBOUT Joël
Madame BERTIN Nathalie a donné pouvoir à Monsieur TROUSSICOT Franck

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur BERCHENY Dorian

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d'extension de périmètre du SyBRA, proposé par le Préfet, afin de favoriser le transfert des compétences GEMAPI des EPCI à Fiscalité Propre du territoire en 2018. Cette structure œuvre depuis de nombreuses années sur les cours d'eau de l'Angoumois et a pour volonté, à l'échelle du bassin hydrographique de l'Angoumois, la préservation et la gestion des cours d'eau, des annexes hydrauliques, des zones humides et de la biodiversité.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) de la Charente arrêté le 24 mars 2016 prévoit dans son annexe une nouvelle organisation territoriale pour la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations (GEMAPI).

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, de se prononcer, sur le projet d'extension de périmètre du Syndicat du Bassin de Rivières de l'Angoumois (SyBRA) ainsi que sur les statuts modifiés en conséquence.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE** l'extension de périmètre du SyBRA tel que défini dans les statuts et de valider les nouveaux statuts ;
- AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 10/11/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **21 NOV. 2017**

Le Maire,

Michel CARTERET.

